

GROUPE RENAULT

119 rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE
Tel : 01.76.84.14.33 / 01.76.84.14.34
www.cgt-renault.com - email : cgtrenault@gmail.com



- ➡ **Des Augmentations Générales de Salaires pour tous dans le Groupe Renault !**
- ➡ **Pour vivre dignement aujourd'hui !**
- ➡ **Pour l'avenir de notre système de retraite !**

Salariées et salariés mobilisons-nous le 19 janvier 2023, jour de la 2ème séance de négociation salariale

Pour obtenir une juste rétribution de notre travail, il nous faut aller chercher notre augmentation de salaire. Jamais un employeur a de lui-même augmenté la rémunération des travailleurs de son entreprise.

Le Groupe Renault se porte à merveille. Pour preuve, il suffit de constater les fortes augmentations et bonus de nos cadres dirigeants. Certains n'ont pas honte dans leurs propos de faire du chantage au conseil d'administration pour revendiquer des augmentations salariales et une part variable en forte progression !

Concernant les revendications, **c'est à nous, apprentis, ouvriers, employés, techniciens, cadres, intérimaires et prestataires de les porter haut et fort !** Nos cadres supérieurs et dirigeants se sont faits la laine sur notre dos. Nous avons redressé l'entreprise par notre travail et maintenant il faudrait faire la part belle pour nos dirigeants et les principaux actionnaires.

Nous disons en coeur : NON !

La masse salariale de Renault SAS ne cesse de baisser et nous devrions leur dire merci ??? Sûrement pas !!!

La masse salariale de Renault SAS a baissé de 5% en 2022 par rapport à 2021. Depuis 2013, 1^{er} accord de compétitivité, la masse salariale a chuté de 36%, dont 30% depuis 2020. Dans le même temps les marges de Renault ne cessent de croître, 2022 sera une année extraordinaire pour Renault avec une Marge Opérationnelle aux environs de 6%, du jamais vu. De plus, avec un résultat d'exploitation automobile très largement positif.

Entre 2021 et 2022, les effectifs ont quant à eux baisser de 6%.

Jeudi 19 janvier 2023, 2^{ème} jour de négociation salariale chez Renault, Mobilisons-nous pour revendiquer notre dû !

Notre qualification a progressé tout au long des années, quand dans le même temps l'inflation a explosé en 2022 à 6,5 % (tout compris). Les prix des produits de première nécessité ont eux augmenté de manière exponentielle à +15 %. Les analystes annoncent une année 2023 à l'identique de 2022. Depuis le 1^{er} janvier le coût de l'énergie a explosé à 15%. Il est hors de question que les salariés voient leur pouvoir d'achat chuter à nouveau. Faire des choix cornéliens entre se nourrir ou faire le plein d'essence relève de l'inacceptable !!!

Nous ne voulons pas des actions en guise de politique salariale mais de réelles Augmentations Générales de Salaire pour tous !

La CGT revendique :

- **Des Augmentations Générales des Salaires pour toutes les Catégories Socio-Professionnelles à 10%**
 - 5% avec effet rétroactif au 1er septembre 2022
 - 5% au 1^{er} janvier 2023
- **Une grille unique des salaires débutant à 2000€ (soit + 360€ pour un Agent Productif Renault au coefficient 170)**
- **Un 13ème mois pour tous**
- **Le retour à la pause payée sur le salaire brut**
- **Une indemnité transport portée à 80€ par mois**
- **Un Budget additionnel pour l'égalité salariale entre les Femmes et les Hommes.**

Un bon salaire est l'assurance d'avoir une bonne retraite ! Une autre réforme des retraites juste et équitable est possible !

Aux origines de la mise en place du système par répartition :

Avant la retraite par répartition, les plus anciens, comme les personnes ne pouvant pas travailler vivaient de l'entraide familiale et/ou de charité. Dans la deuxième partie du 19^{ème} siècle, certaines corporations ont mis en place des régimes de retraite solidaires qui fonctionnaient (employés de l'état en 1853, mineurs en 1894 et cheminots en 1909). Seulement les penseurs libéraux de l'époque s'étaient opposés à la généralisation d'un système obligatoire de cotisation-retraite, soutenant le libre choix des gens. Décidément, ils n'évoluent guère dans leurs pensées.

Début du 20^{ème} siècle, l'idée de droit à la retraite progresse du fait de la fragilisation du principe de la capitalisation (dévaluation, hausse des prix, ...) et surtout des scandales de gestion des fonds de pension.

La naissance du système de retraite par répartition :

« La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie ». Ambroise CROIZAT, ministre des Travailleurs, met en place la sécurité sociale sur ses quatre piliers : **assurance maladie, assurance vieillesse, caisse des accidentés du travail, et caisse d'allocations familiales.**

L'idée de la retraite solidaire naît en 1943, en plein conflit mondial, résultat de la réflexion du Conseil National de la Résistance. Elle est mise en place dans un pays dévasté par 6 années de guerre, au sein de la Sécurité Sociale. La philosophie du projet était de « **vivre sans l'angoisse du lendemain, de la vieillesse, en cotisant selon ses moyens et en recevant selon ses besoins** ».

La retraite par répartition :

- ✓ **La répartition** : les retraites sont financées en temps réel par les actifs cotisants.
- ✓ **Les cotisations** : elles sont collectées et globalisées pour financer les pensions de la même année et ouvrent des droits à la retraite.
- ✓ **Obligatoire** : chaque personne cotise à hauteur de ses capacités pour bénéficier de prestations sociales pour elle et ses ayants droits.
- ✓ **Solidarité** : d'une part verticale entre hauts et bas revenus et d'autre part horizontale entre générations, actifs-retraités ; bien portant-malades ; famille avec ou sans enfants.
- ✓ **Démocratie** : les organisations syndicales et patronales (à l'origine un quart des sièges, sanction prise par le gouvernement pour fait de collaboration) gèrent les caisses de Sécurité Sociale.

Un projet inachevé et détricoté au fil du temps :

L'ambition était de créer un régime de retraite unique et généralisé, mais l'opposition du patronat, de certaines professions et groupements professionnels ont eu raison de cette volonté !

Maintien des régimes spéciaux :

Plusieurs raisons prévalaient et certains groupes professionnels souhaitaient conserver leurs spécificités et leur autonomie pendant que d'autres refusaient d'être associés au salariat : commerçants, artisans ou agriculteurs.

Depuis l'origine, le patronat, les assureurs et banquiers n'ont eu de cesse de s'attaquer à notre merveilleux système, certes imparfait, dans le seul but, de mettre la main sur la manne financière qu'il représente.

Actuellement, la caisse de retraite gère 330 Milliards d'Euros de cotisation et on nous parle d'environ 10 Milliards d'Euros de déficit. Le budget de l'état est équivalent aux recettes de la retraite pour un déficit depuis plus de 50 ans à près de 150 Milliards d'Euros. Nos gouvernants devraient plutôt s'occuper de mieux gérer la France.

POUR UNE AUTRE REFORME DES RETRAITES : la CGT FAIT DES PROPOSITIONS !



Financer une retraite plus favorable... Oui, c'est possible !!!

Tout d'abord, il faut augmenter la part des richesses créées au financement des retraites. L'argent existe :

- ✓ **Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales patronales**, inefficaces en termes d'emploi, soit un retour de 20 Md€
- ✓ **Augmenter le taux des cotisations de 0,2 à 0,4%**, soit l'équivalent de 1,60€, et 2,40€ pour l'entreprise
- ✓ **Une égalité professionnelle femmes/hommes** pourrait rapporter 6 Md€ immédiatement.
- ✓ **L'Augmentation des salaires**



Pas de statu quo !

La CGT considère qu'il faut débattre et construire une réforme des retraites plus favorable pour les salariés :

- ✓ **Départ à 60 ans** pour ceux qui le souhaitent
- ✓ **Prise en compte de la pénibilité, départ anticipé**
- ✓ **Revenu de remplacement à minima le smic**, 75% revenu net d'activité
- ✓ **Prise en compte des années d'études**
- ✓ **Indexation des pensions sur les salaires**

Pour ne pas continuer à subir la régression sociale et salariale, la CGT appelle tous les salarié(e)s Renault à se mobiliser massivement sur l'ensemble des sites du groupe le jeudi 19 janvier 2023.